



Convocation à une expertise médicale

Par **araignée**, le **30/11/2020** à **22:14**

Bonjour,

J'ai contesté la décision de la CPAM de m'enlever mon 100 % du ticket modérateur. J'ai reçu samedi 28, une convocation à une expertise médicale pour ce jeudi 03 décembre à 9 h, avec le week-end, il me reste 3 jours pour trouver un médecin pour m'accompagner c'est un droit. Est-ce normal un délai si court ? Et de plus la convocation n'était pas en recommandée.

Merci.

Par **P.M.**, le **01/12/2020** à **09:26**

Bonjour,

Je vous conseillerais d'envoyer un message à votre CPAM pour indiquer que le délai de prévenance est insuffisant pour vous faire assister lors de l'expertise médicale...